

## **Une profession, un ordre, une identité**

### **Martine Lacharité, c.o.**

Directrice générales adjointe

On en parle depuis bientôt trois ans et nous voilà arrives... ou presque. L'Ordre, pour le secteur orientation, retrouve son statut d'avant 2000. Pour se faire, le gouvernement devait, parce que nous sommes une entité légale, exclure par décret les psychoéducateurs de l'Ordre et créer par lettres patentes l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. Cet automne, 10 ans après l'intégration des psychoéducateurs, nous redeviendrons légalement l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. Le 16 septembre 2010, se tiendra donc à Montréal la dernière Assemblée générale annuelle de l'OCCOPPQ.

Pour se préparer et être fin prêt pour ce changement, des énergies ont été déployées pour réaménager nos locaux. Ceux-ci seront aménagés dans le même édifice (1600, boul. Henri-Bourassa Ouest) et nous partagerons, avec l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices, des espaces communs (salle de formation, rangement, cuisine, etc.) afin d'amoindrir les couts. De plus, nous vous proposons une nouvelle identification visuelle que vous retrouverez sur les outils promotionnels de la Semaine québécoise de l'orientation (SQO) qui aura lieu du 7 au 13 novembre 2010 et qui s'adresse cette année particulièrement aux parents. Pour cet événement, la Fédération des comités de parents du Québec devient un partenaire majeur. Nous souhaitons une grande collaboration de la part des c.o.s. de tout le Québec qui pourront avoir accès à une conférence clé en main pour les parents. Celle-ci est maintenant disponible à la section des membres du site Web (onglet SQO) et peut être utilisée telle quelle ou modifiée selon les besoins des différents milieux.

### **Un plan d'action de transition pour 2010-2011**

Prenant en compte toutes les démarches reliées à la séparation, notre plan d'action 2010-2011 en est un de transition. Il faut donc continuer d'assumer notre mandat de protection du public et mener à terme les projets en cours, tous plus importants les uns que les autres. Il nous faut poursuivre le travail d'appropriation de l'énoncé de pertinence sociale, finaliser le guide d'évaluation, qui sera accompagné d'un calendrier de formation continue et proposé aux c.o. de toutes les régions du Québec. De plus, nous devons compléter les actions entreprises à l'intérieur de la stratégie pour l'orientation au secondaire, poursuivre la mise à jour et le développement de la Communauté virtuelle de partage et mettre sur pied un programme d'accueil et d'insertion socioprofessionnelle des nouveaux membres, travail fait en collaboration avec les universités. Déjà, il y a beaucoup de pain sur la planche et il ne faut pas, non plus, oublier l'ensemble des activités récurrentes qui sont au cœur de notre mandat (l'admission, l'inspection professionnelle, l'élaboration du programme de formation continue, la coordination des différents groupes de travail).

Sur le plan des activités de communication, nous souhaitons rester en contact avec vous via le *cyberbulle*, notre bulletin électronique actuel. Toutefois, sa facture visuelle et son nom seront évidemment revus afin de vous en offrir un tout nouveau dès l'automne. Pour ce qui est du magazine, nous avons convenu de ne pas publier l'édition de Janvier 2011. Cela nous permettra de revoir son « look », son nom, son contenu, ses chroniques et de vous présenter un magazine rafraîchi, revampe et toujours pertinent (première

parution en aout 2011). Le site Web de l'Ordre aura aussi une nouvelle facture visuelle autant pour la section publique que pour celle qui vous est réservée. Graduellement, nous voulons aussi réviser son contenu et le rendre un peu plus interactif.

## **Le projet de loi 21**

Les travaux entourant la mise en vigueur du projet de loi 21 sont déjà bien amorcés. Le guide explicatif de la loi sera bientôt terminé. Rappelons que ce guide s'adresse d'abord et avant tout aux employeurs et aux différents milieux qui devront se soumettre à cette loi suite à sa mise en vigueur. Le Forum des répondants, composé des différents représentants d'employeurs et d'ordres professionnels, travaillera de concert afin que la mise en vigueur de la loi se fasse le plus harmonieusement possible et que l'objectif principal visé par cette loi soit respecté, c'est-à-dire la protection des clientèles vulnérables.

De plus, le Conseil interdisciplinaire sur la psychothérapie a entrepris ses travaux et devra finaliser la réglementation pour la pratique de la psychothérapie. De notre côté, nous devons aussi finaliser et faire entériner la réglementation permettant aux c.o. d'exercer l'activité d'évaluation du trouble mental, activité qui nous est réservée ainsi qu'aux psychologues.

Avec la mise en vigueur de cette loi et la publication du guide explicatif, nous aurons à préparer un plan de communication spécifique pour rejoindre le public, les employeurs des c.o., nos partenaires et nos collaborateurs. Ce plan nous permettra de poursuivre le travail d'information et de sensibilisation déjà entrepris par l'Office des professions. Pour vous, les conseillers d'orientation, l'appropriation des activités réservées, la mise à jour de vos compétences, les réajustements dans vos milieux de travail seront les défis importants à relever. Soyez assurés que nous serons présents pour vous épauler, vous supporter en étant à l'écoute de vos besoins, en vous fournissant les informations le plus rapidement possible et en vous offrant des activités de formation continue pertinentes. De plus, nous devons établir des lignes directrices spécifiques pour la pratique de l'orientation en lien avec les activités réservées.

## **La planification stratégique de l'Ordre**

En mars 2010, le secteur orientation du Conseil d'administration de l'OCCOPPQ a entrepris une importante démarche de planification stratégique pour la période 2011-2014. Un comité, composé de Laurent Matte, Lucie Lamarche, Josee Landry, Erick Beaulieu et moi-même, a comme mandat de structurer la démarche, d'identifier les acteurs à consulter, d'effectuer des recherches au besoin et de soutenir les membres du CA dans cette réflexion. L'échéancier prévoit l'adoption du plan stratégique 2011-2014 qui contiendra les grandes orientations en lien avec notre mission et nos valeurs en tenant compte de l'environnement sociopolitique et de notre capacité organisationnelle. Ce plan devrait être adopté en décembre 2010 nous permettant d'élaborer le premier plan d'action de l'Ordre des c.o. du Québec pour 2011-2012.

Ouf! Que de projets et de beaux défis à relever. On devra obligatoirement faire appel à notre capacité à gérer les changements et les transitions. L'équipe du siège social et nos nombreux bénévoles sont déjà pleinement engagés dans cette démarche et se retroussent les manches pour livrer la marchandise dans les délais présents et atteindre les objectifs fixes pour les différents projets en cours.

Ça bouge rapidement... consultez votre *cyberbulle* et visitez régulièrement le site Web, section des membres, pour être au fait des changements et pour suivre l'évolution des différents chantiers en cours.